

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) préscolaire, primaire

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 13 mars 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens
m'apprendre
à apprendre

Centre de services
scolaire de la Pointe-de-l'Île
Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) connaît une forte croissance et désire se donner les moyens d'accueillir les effectifs nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de réussite. Nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des contrats à temps complet ou à temps partiel.

Le candidat ou la candidate aura pour responsabilité d'enseigner auprès d'élèves du secteur d'enseignement préscolaire ou primaire. Il devra être en mesure de créer un climat de classe propice à l'apprentissage afin de leur apprendre les notions de base de la matière à enseigner.

TYPE D'EMPLOI

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 46 527\$ à 92 027\$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- Préparer la matière à enseigner et la présenter aux élèves tout en respectant le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ainsi que la progression des apprentissages (PDA);
- Enseigner aux élèves à l'aide d'un plan méthodique comprenant des cours, des discussions, des présentations audiovisuelles et des sorties éducatives;
- Diriger les élèves dans des activités visant à promouvoir leur développement physique, mental et social et leur maturité scolaire;
- Réviser le plan de cours et développer différentes approches afin de retenir l'attention des élèves et de leur permettre de mieux comprendre la matière enseignée;



Entrée en fonction :
non disponible



Type d'emploi :
Contrat



Quarts de travail :
non disponible



Heures de travail :
non disponible



Salaire :
\$46,527.00 - \$92,027.00 CAD par an



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

- S'assurer du bon développement cognitif et social des élèves à leur charge;
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe école (comme des éducateurs spécialisés, des psychologues, des psychoéducateurs et des orthophonistes);
- Cerner les besoins en apprentissage de chaque enfant;
- Préparer et mettre en œuvre des programmes de rattrapage pour les enfants qui ont besoin d'un encadrement plus poussé.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être étudiant au baccalauréat en enseignement ou à la maîtrise qualifiante et avoir obtenu un minimum de 15 crédits;
- Brevet d'enseignement ou qualification légale d'enseigner;
- Expérience en enseignement un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années